

Réforme des numéros civiques pour Sainte-Hénédine: une question de sécurité.



Mise à jour juillet 2023

Un peu d'histoire...

Les numéros civiques actuels du secteur rural sont des numéros de boîtes postales qui avaient été attribués pour la plupart par la maître de poste de l'époque. Elle les donnait de façon pair uniquement, avec un écart de 4 chiffres entre chaque numéro attribué (octobre 1980).

La réforme en quelques mots

Le processus de réforme des numéros civiques sur notre territoire devrait toucher les propriétés des routes Sainte-Thérèse, Saint-Alfred, Saint-Jean-Baptiste, des Circuits, Saint-François et rue Principale en plus de toutes les propriétés sans numéros civiques (terrain avec ou sans bâtiment).

Nous prévoyons que ce sera près de 500 changements au total.

Le conseil étudie le projet de réforme pour remplacer les numéros de boîte postal donnée par la maître de poste par des numéros civiques selon la règle du pair/impair qui tient compte de la localisation géographique sur le territoire de la municipalité et d'agencer les numéros civiques entre la rue Principale et la route Sainte-Thérèse

Le tout devrait également se concrétiser par l'installation de plaques de signalisation-sécurité en secteur rural.



Que nous dit la loi...

En vertu de l'article 67 alinéa 5 de la loi sur les compétences municipales, c'est la municipalité qui a la juridiction de déterminer le numéro civique d'un immeuble.

« Toute municipalité locale peut adopter des règlements pour régir :

1. tout usage d'une voie publique non visé par les pouvoirs que lui confère le Code de la sécurité routière (chapitre c-24.2);

2. tout empiètement sur une voie publique;

3. les excavations dans toute voie publique de la municipalité;

4. la construction et l'entretien d'ouvrage au-dessus ou au-dessous d'une voie publique;

5. Le numérotage des immeubles. »

Vu la complexité de l'exercice vous comprendrez que vous ne pourrez pas choisir votre nouveau numéro civique

Le conseil est conscient qu'une telle réforme impliquera des modifications pour bon nombre de résidents. Il croit qu'il est temps de régulariser cette situation afin d'améliorer la sécurité et le bien-être de nos résidents. Elle doit donc être considérée avant l'installation des plaques de sécurité.



Cette réforme nous permettra entre autre :

1. De favoriser un accès plus rapide aux policiers, pompiers et ambulanciers à une propriété sur le territoire de la municipalité.
2. De faciliter l'accès des fournisseurs, livreurs et visiteurs divers à une adresse sur le territoire de la municipalité.
3. D'identifier toutes les propriétés car les terrains vacants sont les plus difficiles à trouver en cas d'urgence.
4. De faire comme les municipalités contigües à la nôtre par l'installation de plaque de sécurité et avoir une numérotation pair et impair standardisée.
5. De corriger les erreurs, ne pas avoir de doublons et le moins de lettres sur un même nom de route et avoir aussi une concordance avec les municipalités voisines si possible.

Notre plan d'action devrait être le suivant :

1. Attribuer un numéro civique distinct pour chaque propriété (immeuble et terrain vacant) et soumettre le projet au conseil et à la population.
2. Vérification des contrats et discuter avec les propriétaires pour localiser les droits de passages s'il y a lieu.
3. Modifier au besoin les routes attachées à un immeuble actuellement.
4. Discuter avec différents partenaires pour permettre les changements d'adresses regroupés.
5. Mise en place : Adoption règlement, avis aux partenaires, avis aux contribuables, installation plaques de sécurité.
6. Suivi de la réforme.



Coût d'installation des plaques de sécurité

Projection des coûts par propriété (en \$) :

| | |
|--|------------------|
| Plaque numéro civique 2 couleurs | de 14 \$ à 50 \$ |
| Poteau « u » galvanisé 8' | de 15 \$ à 25 \$ |
| Ensemble de fixation panneau | de 1 \$ à 3 \$ |
| Installation | de 20 \$ à 25 \$ |
| Garantie de 5 ans / durée de vie probable de 8 ans à 25 ans selon la qualité | |

TOTAL PAR PROPRIÉTÉ : de 50 \$ à 100 \$ + taxes

Projection des coûts globaux :

Pour les 428 installations prévues, le coût total serait entre 21 280 \$ et 42 500 \$ + taxes.

Le conseil municipal a imposé en 2020 sur les taxes, un tarif spécial pour un an de 50 \$ selon les installations prévues, peu importe le scénario retenu, considérant que toutes les propriétés auront maintenant un numéro civique.



Présentation de la solution retenue selon les différentes routes touchées



Disposition des numéros civiques actuelle

| <u>Nom de la route</u> | <u>Numéros civique</u> | <u>Pair / impair</u> |
|--|--|----------------------|
| Route Saint-François | 404 à 468 | Non |
| Route Sainte-Thérèse | 472 à 620 direction Scott 626 à 776 direction Sainte-Claire | Non |
| Route Saint-Jean-Baptiste | 254 à 292 | Non |
| Route Langevin | 39 à 192 | Oui |
| Route Saint-Olivier (côté Sainte-Hénédine) | 99 à 209 | Oui |
| Route Sainte-Caroline | 199 à 211 | Oui |
| Route Saint-Alfred | 784 à 852 | Non |
| Route des Circuits (privé) | Aucun numéro | Non |
| Rue Principale | 100 à 172 direction Scott 42 à 99 direction Sainte-Claire | Oui |
| Route Landry | Aucun numéro | Non |



Limites des autres municipalités par rapport à notre territoire

| <u>Nom de la route</u> | <u>Numéros civique de limites</u> |
|---------------------------|--|
| Route Saint-François | 1859 à droite à Sainte-Marie 406 à gauche à Sainte-Marguerite |
| Route Sainte-Thérèse | 425 à droite et 400 à gauche à Scott 25 à droite et 30 à gauche à Sainte-Claire |
| Route Saint-Jean-Baptiste | 259 à droite et 250 à gauche à Sainte-Marguerite |
| Route Langevin | 314 à droite et 302 à gauche à Saint-Isidore 200 à droite et 205-8 à gauche à Sainte-Marguerite |
| Route Saint-Olivier | 789 à droite et 770 à gauche à Saint-Anselme 200 à droite à Sainte-Claire |
| Route Sainte-Caroline | 101 à droite et 100 à gauche à Sainte-Claire |
| Route Saint-Alfred | 198 à droite et 207 à gauche à Sainte-Marguerite |
| Route des Circuits | Aucune limite contigüe à un autre territoire |
| Rue Principale | 620 à droite et 618 à gauche route Sainte-Thérèse direction Scott 630 à droite et 628 à gauche route Sainte-Thérèse direction Sainte-Claire |
| Route Landry | 1385 à droite et 1370 à gauche à Sainte-Marie |

Note: les indications gauche ou droite sont par rapport à l'intersection Principale / Langevin ou l'intersection de la route concernée



Nouvelle numérotation paramètres modification pair / impair, situation retenue secteur rural avec numérotation des immeubles avec et sans bâtiments(approximatif)

| | | |
|---|-------------|-----------------------------------|
| Langevin (avec quelques changements) | 0 à 199 | 70 adresses |
| Saint-Alfred | 0 à 200 | 52 adresses |
| Saint-Jean-Baptiste | 300 à 400 | 38 adresses |
| Saint-François | 500 à 600 | 45 adresses |
| Sainte-Thérèse (On retire le nom : Principale) | 1000 à 1700 | 295 adresses (119 secteur urbain) |
| Circuits (chemin privé) | 100 à 200 | 17 adresses |
| Saint-Olivier (Concordance avec St-Anselme) | 780 à 890 | 9 adresses |
| Sainte-Caroline | 190 à 200 | 5 adresses |
| <u>Total</u> | | <u>528 adresses</u> |



Présentation des solutions retenues

Numérotation actuelle route Saint-François

Nouvelle numérotation route Saint-François avec la règle pair / impair

Numérotation actuelle route Saint-Jean-Baptiste

Nouvelle numérotation route Saint-Jean-Baptiste avec la règle pair / impair

Numérotation actuelle route Langevin (vers Saint-Isidore)

Numérotation actuelle route Langevin et correctifs

Numérotation actuelle route Langevin (vers Sainte-Marguerite)

Numérotation actuelle route Langevin et correctifs

Numérotation actuelle route Saint-Olivier

Nouvelle numérotation route Saint-Olivier avec concordance avec Saint-Anselme

Numérotation actuelle route Saint-Alfred

Nouvelle numérotation route Saint-Alfred avec règle pair / impair

Numérotation actuelle route des Circuits (chemin privé)

Nouvelle numérotation route des Circuits avec la règle pair / impair



Présentation des solutions retenues

Numérotation actuelle route Sainte-Thérèse (vers Scott)

Nouvelle numérotation Sainte-Thérèse débutant à 1000 à la jonction avec Scott (De Scott à Sainte-Claire)

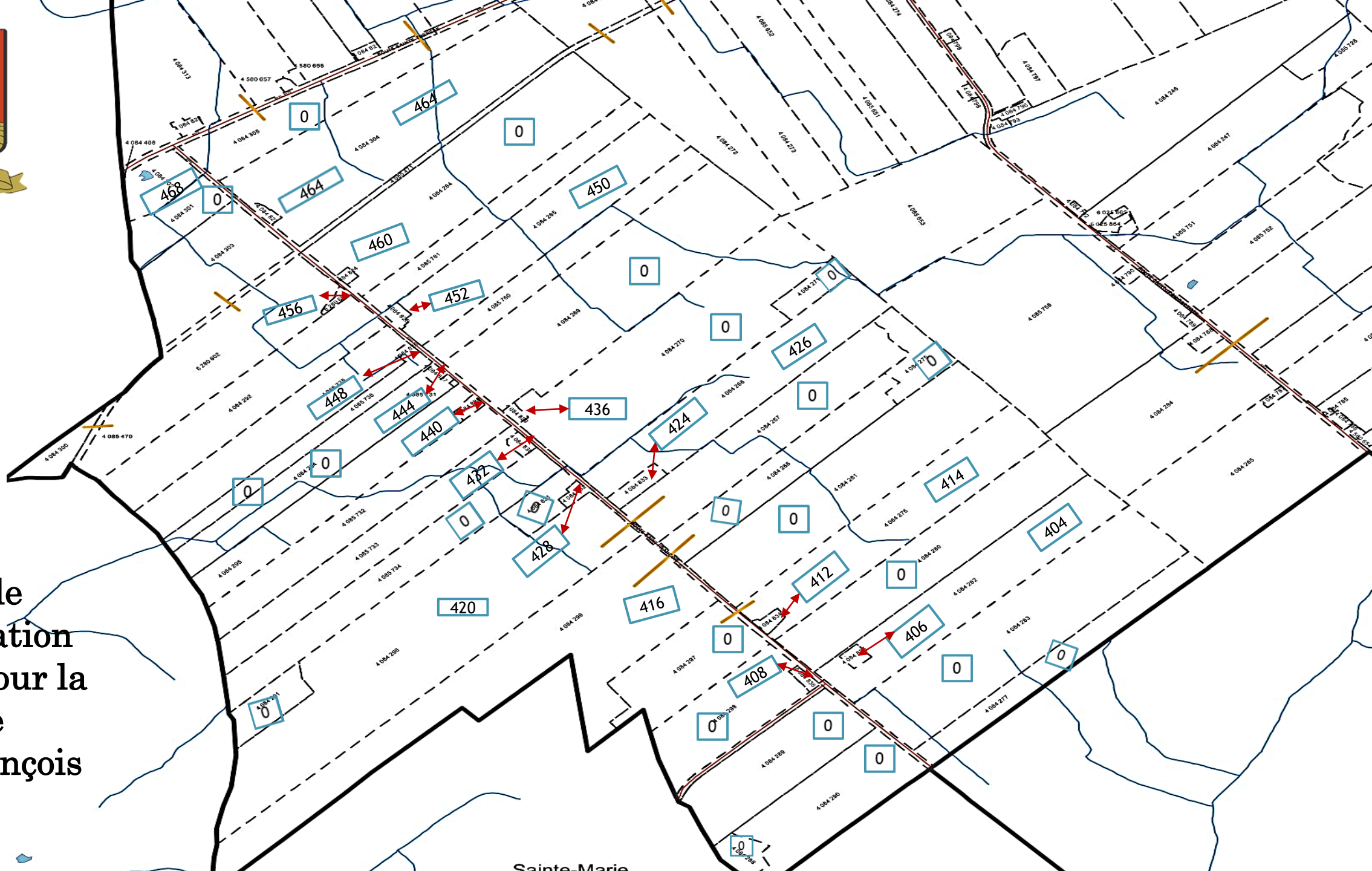
Numérotation actuelle rue Principale

Nouvelle numérotation avec nom Route Sainte-Thérèse débutant à 1000 à la jonction avec Scott (De Scott à Sainte-Claire)

Numérotation actuelle route Sainte-Thérèse (vers Sainte-Claire)

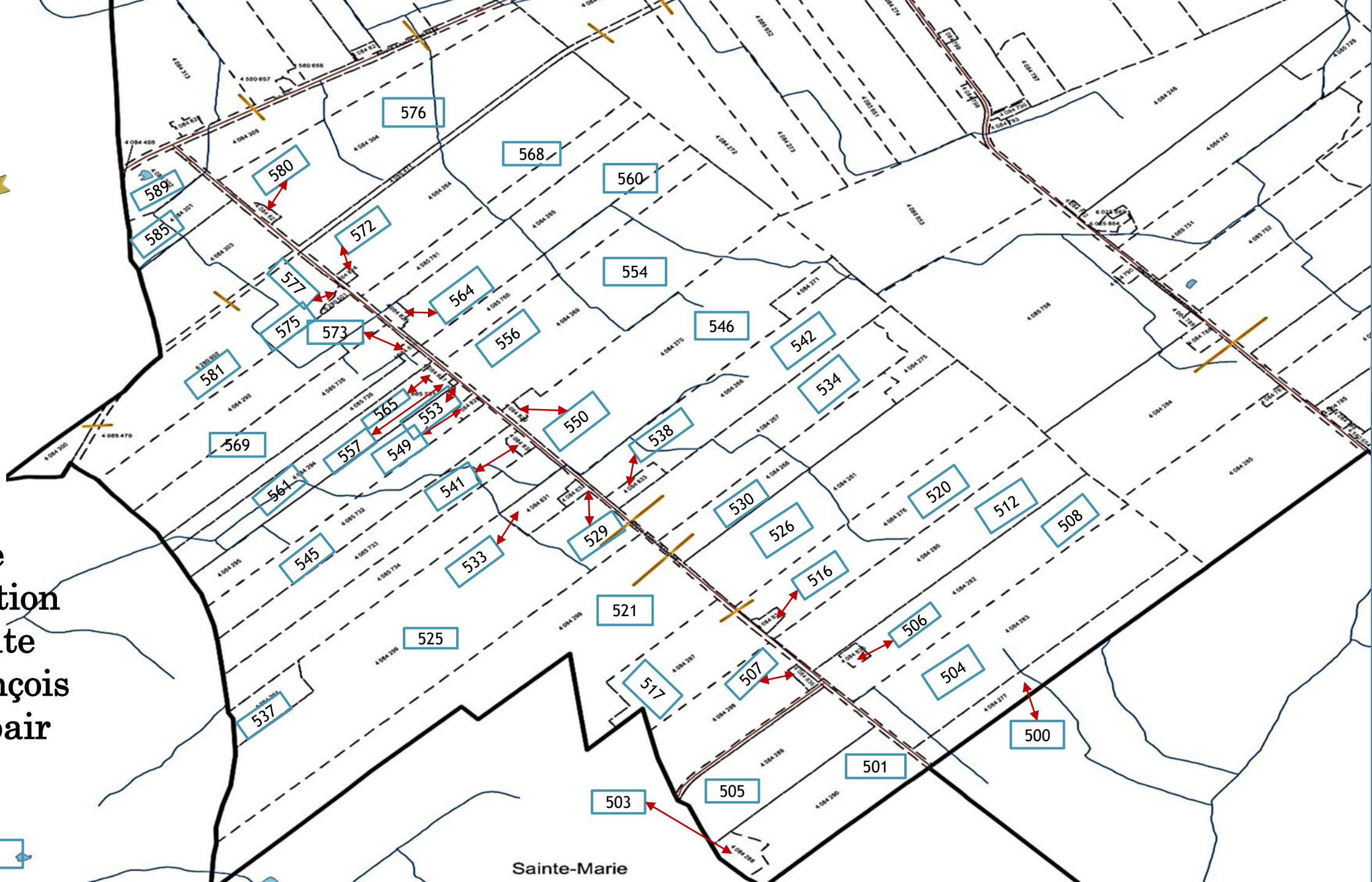
Nouvelle numérotation Route Sainte-Thérèse débutant à 1000 à la jonction avec Scott (De Scott à Sainte-Claire)





Plan de numérotation actuelle pour la route Saint-François

Sainte-Marie



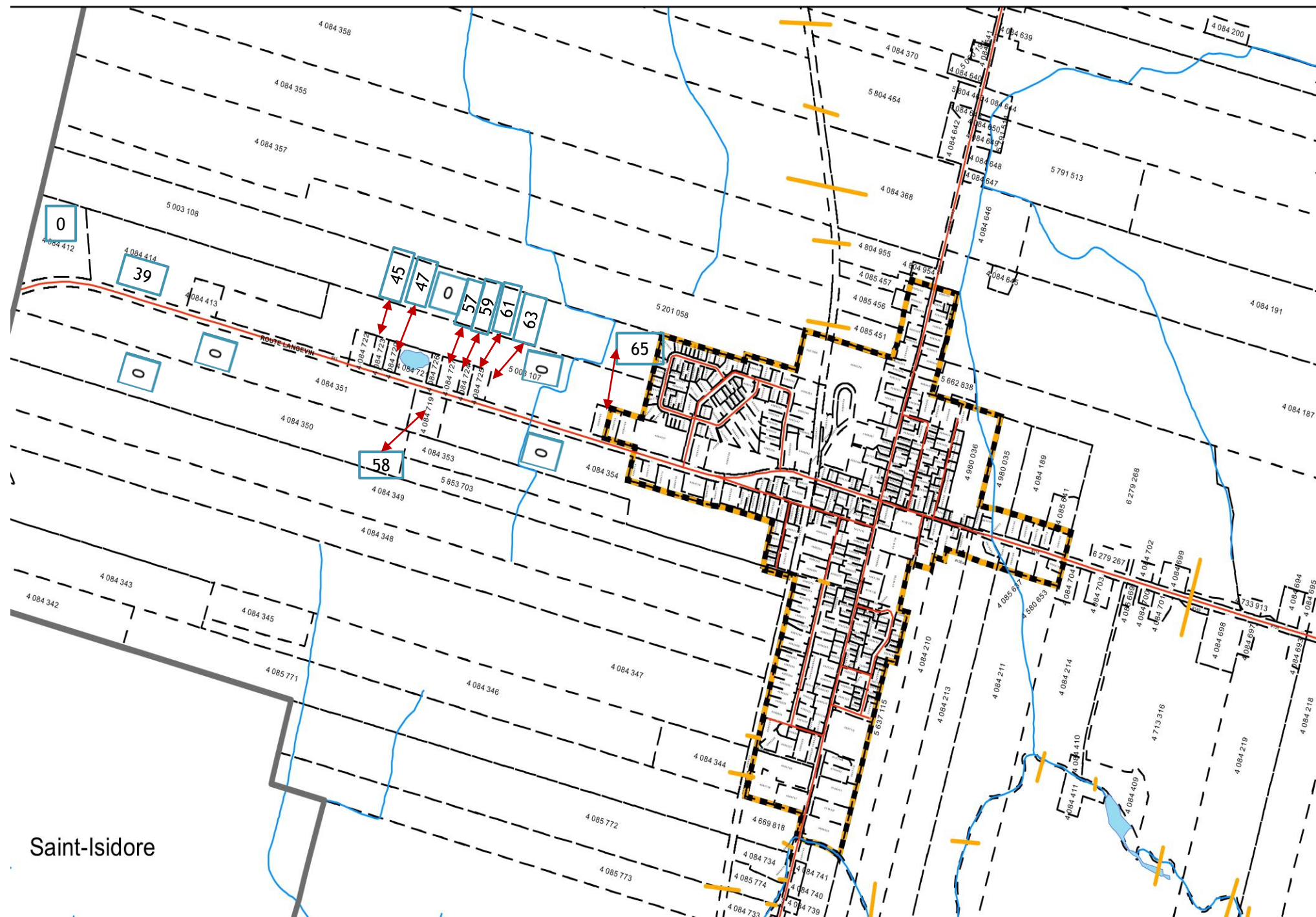
Future numérotation de la route Saint-François pair / impair

MAJ 13-10-2023

Sainte-Marie



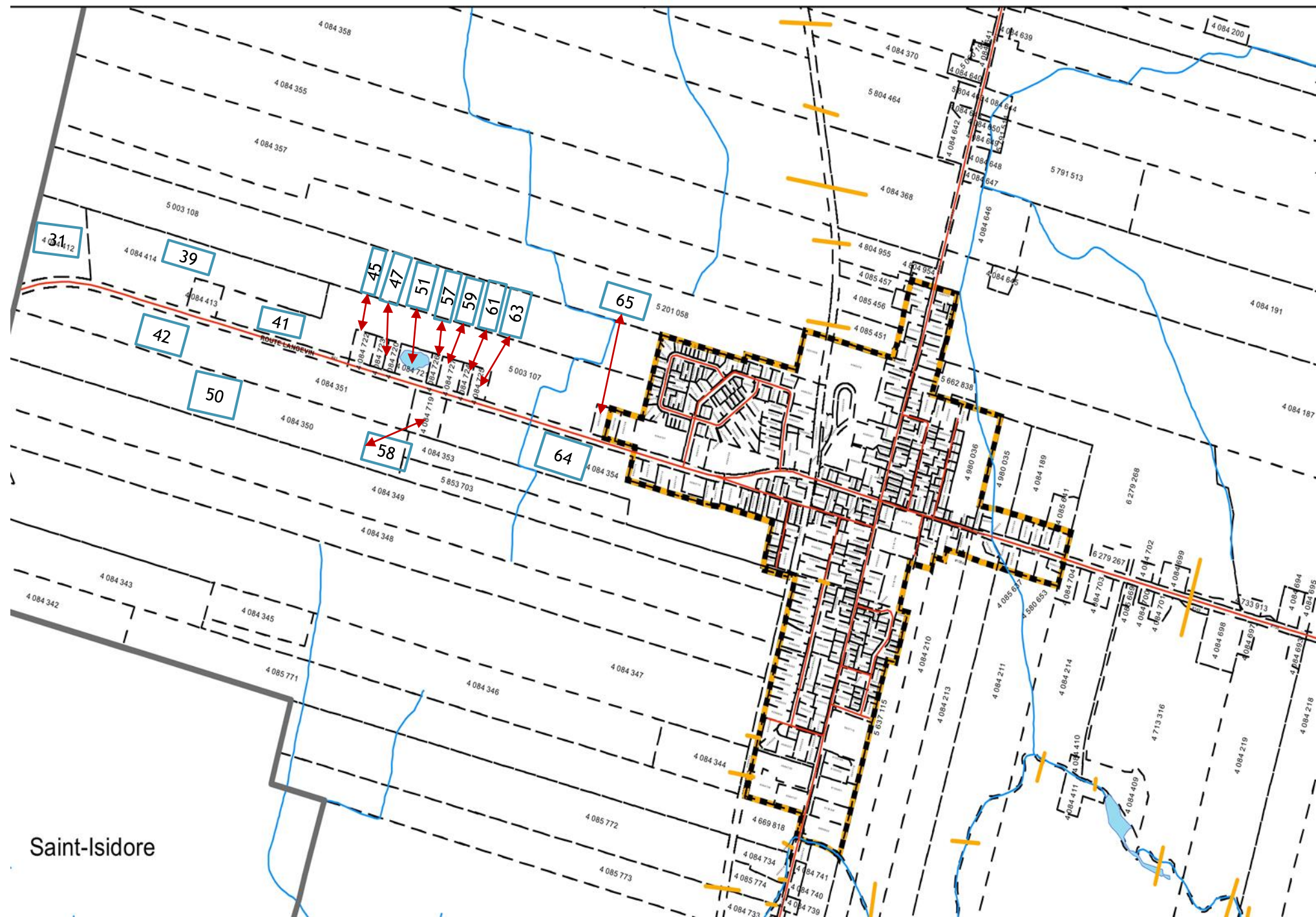
Plan de numérotation actuelle pour la route Langevin vers Saint-Isidore



Saint-Isidore



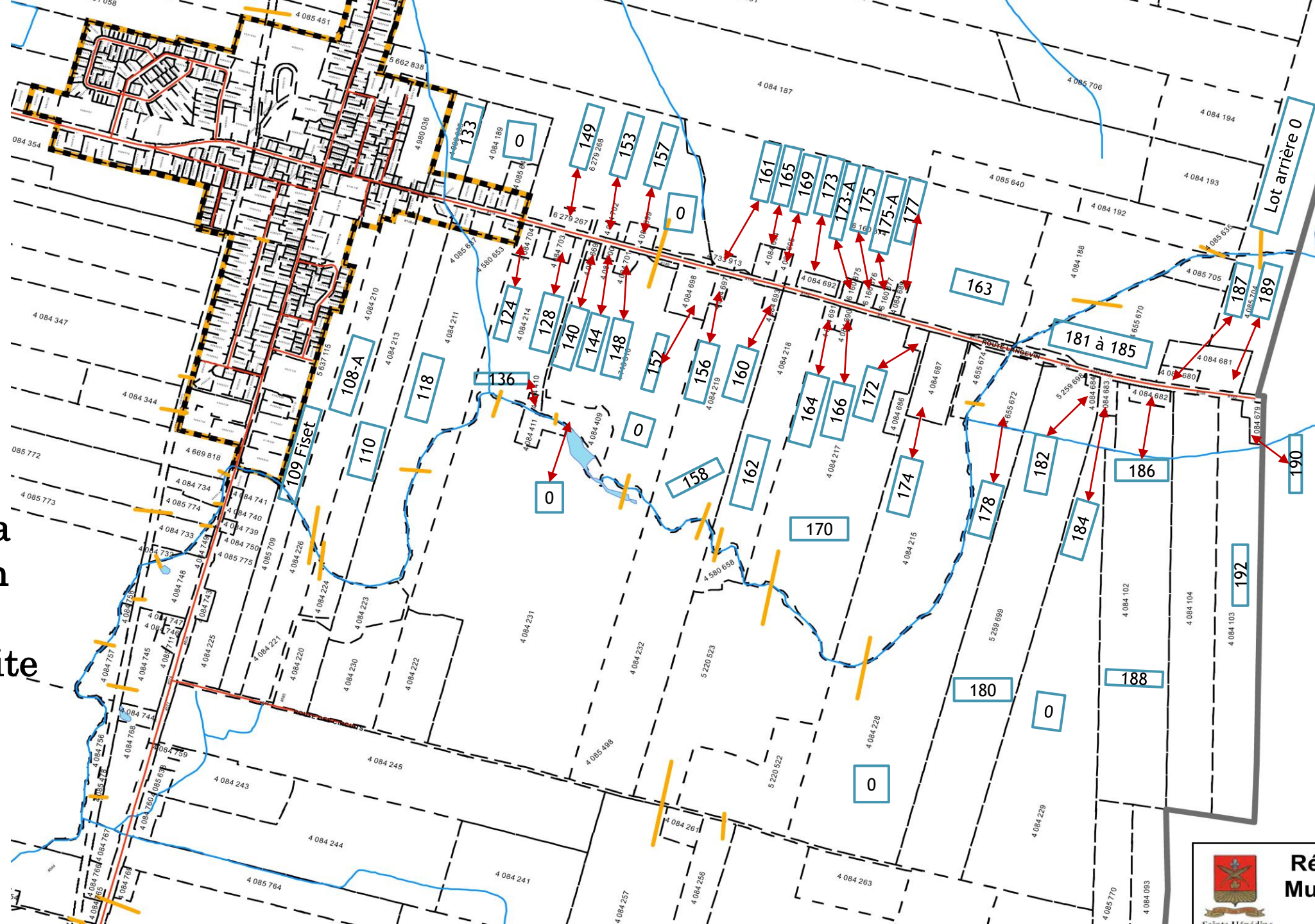
**Future
numérotation
de la route
Langevin
vers
Saint-Isidore
actuelle et
correctifs**



Saint-Isidore



Plan de numérotation actuelle pour la route Langevin vers Sainte-Marguerite

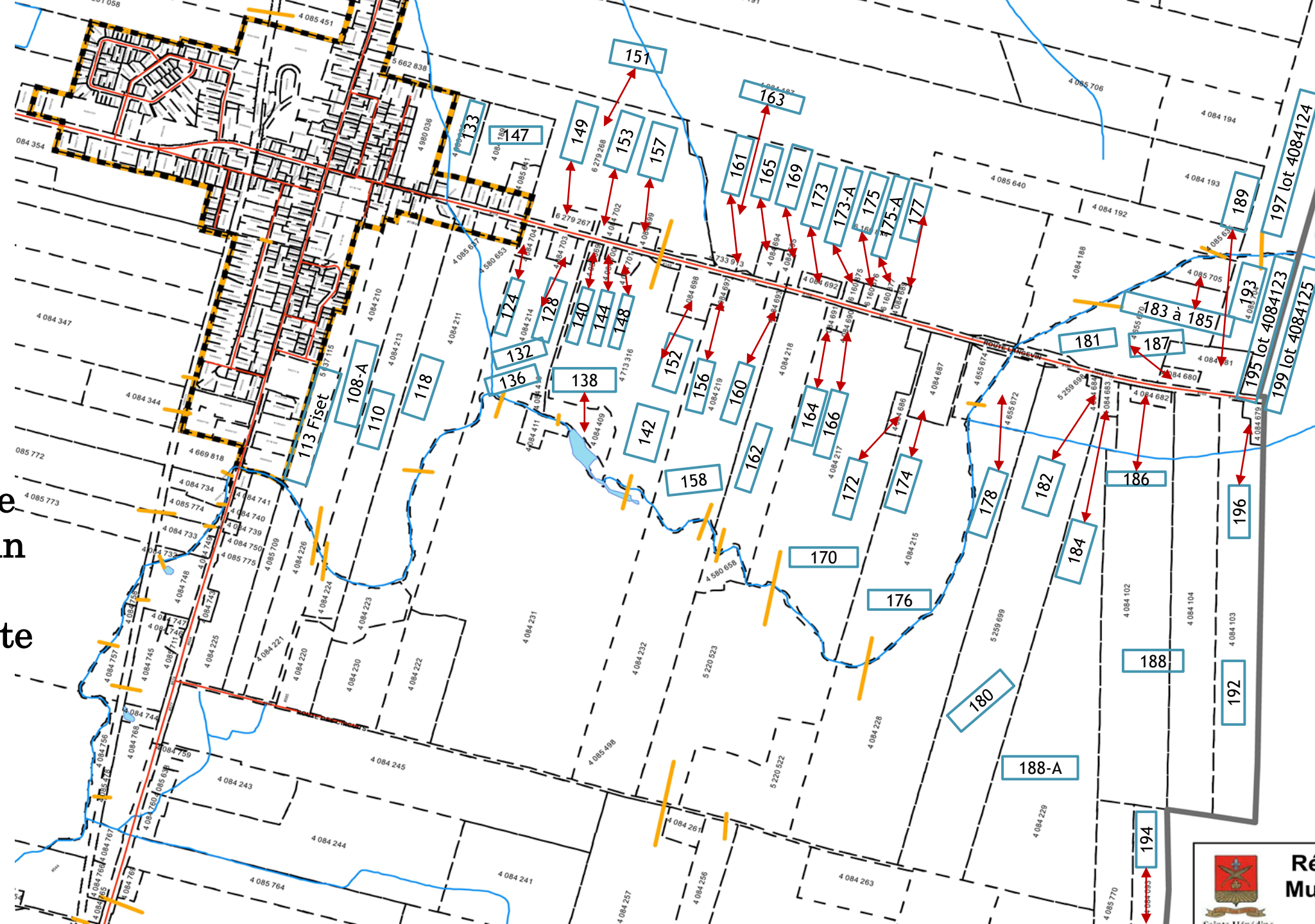


Ré
Mu



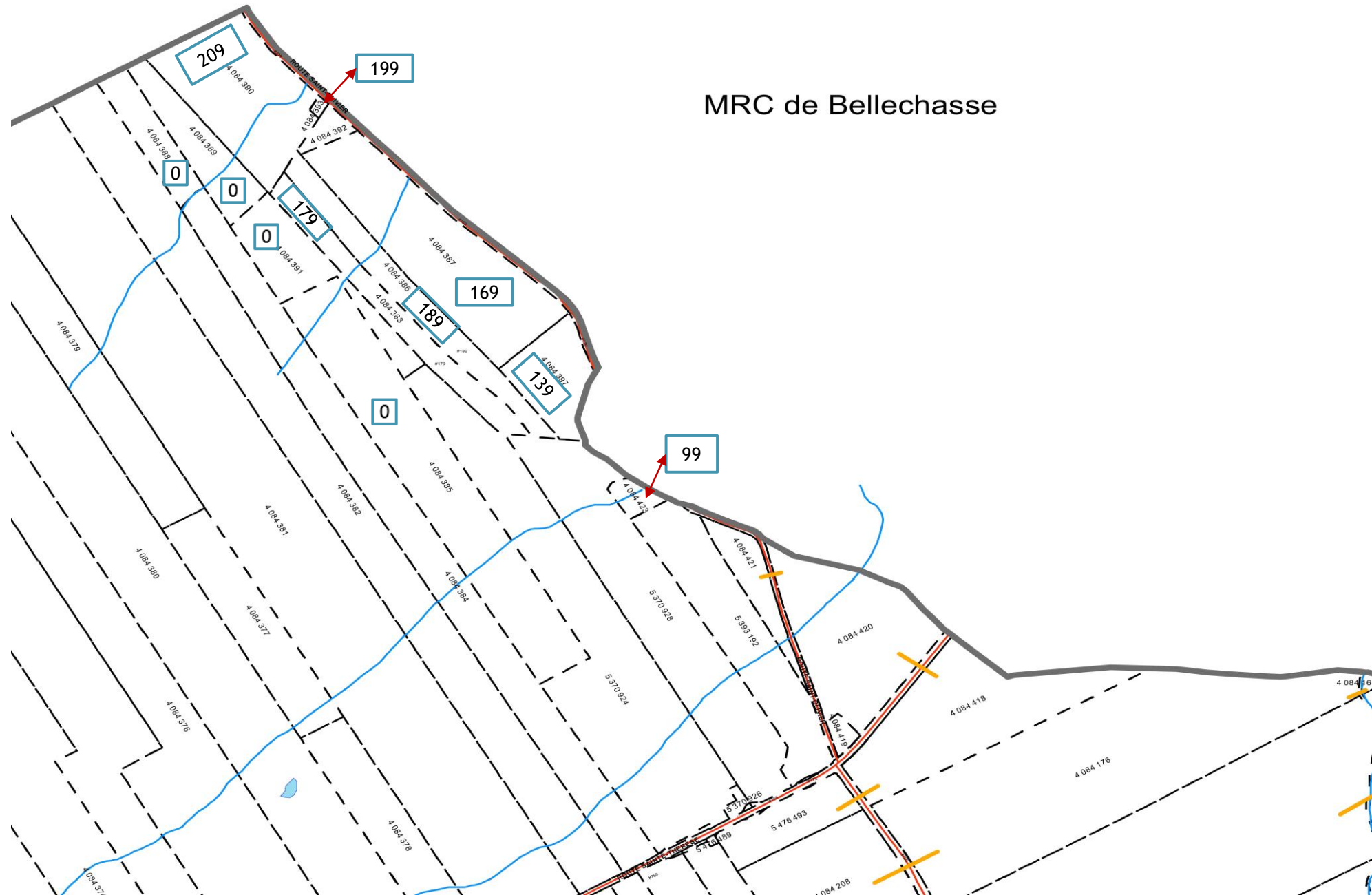
Future numérotation de la route Langevin vers Sainte-Marguerite actuelle + correctifs

MAJ 27-10-2023





Plan de numérotation actuelle pour la route Saint-Olivier

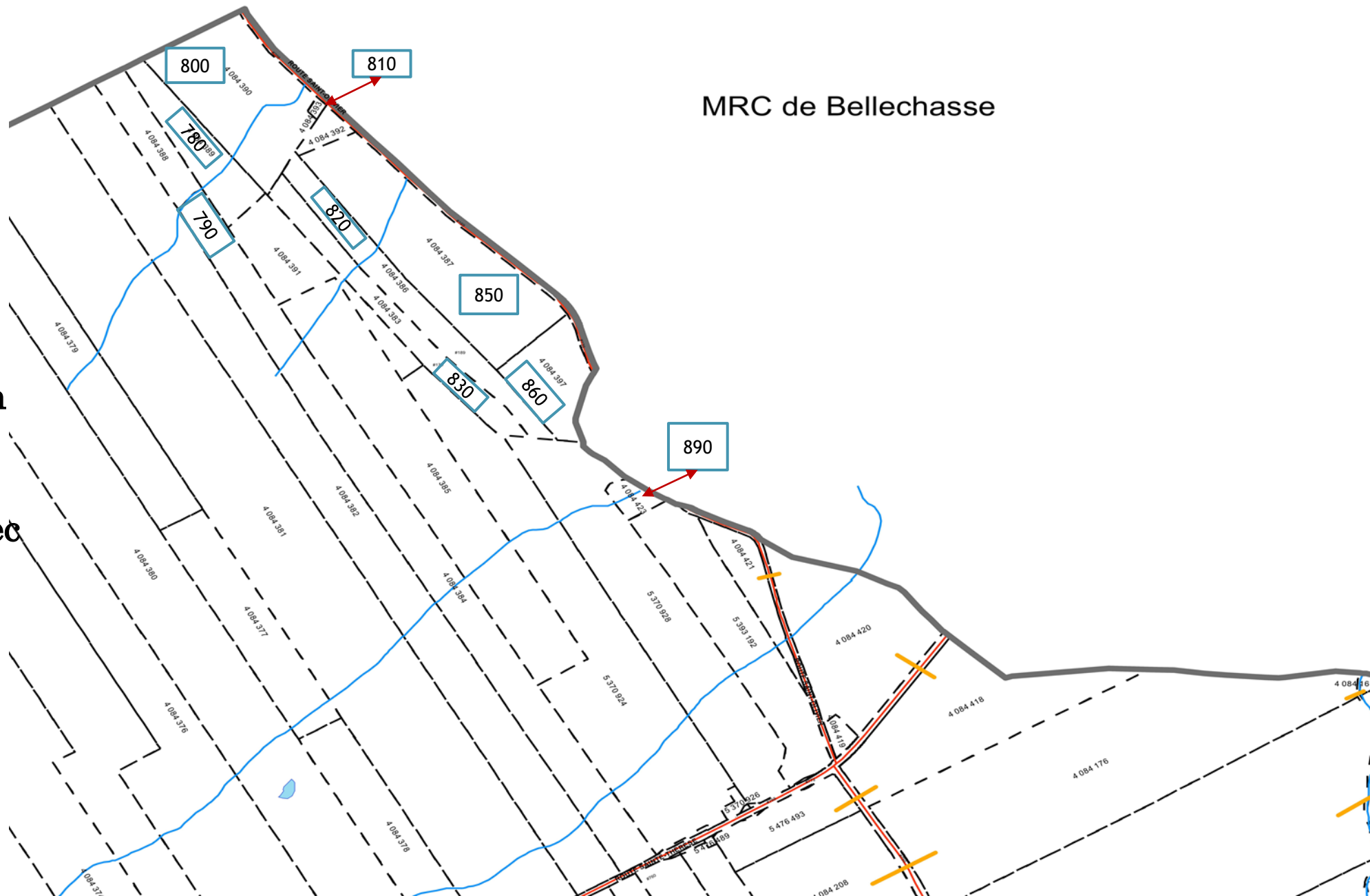


MRC de Bellechasse



MRC de Bellechasse

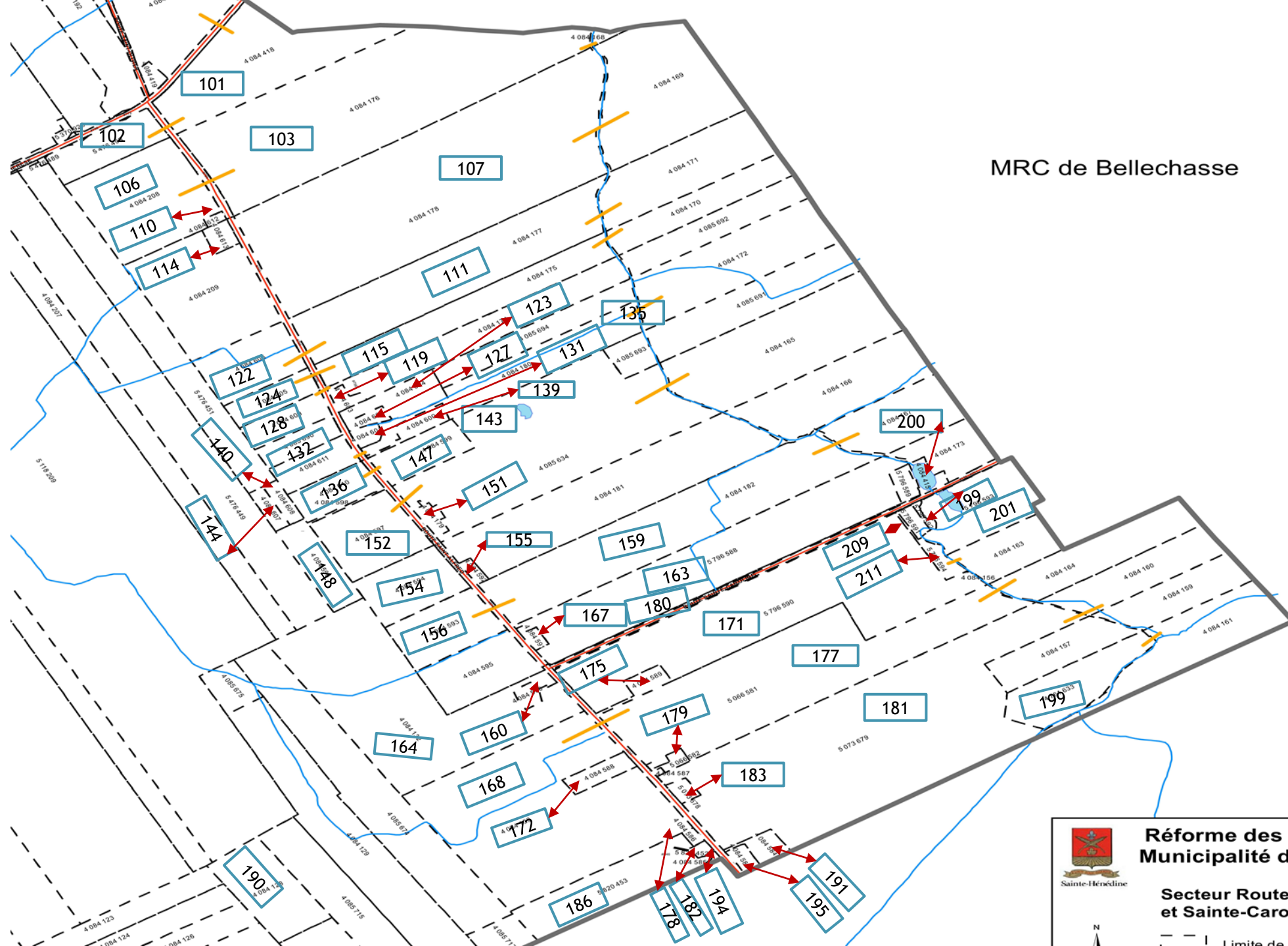
**Future numérotation
de la route
Saint-Olivier
(avec concordance avec
Saint-Anselme)
Dans ce scénario
Sainte-Claire refait
également sa
numérotation pour
concordance**





MRC de Bellechasse

Future numérotation des routes Saint-Alfred et Sainte-Caroline pair / impair



MAJ 13-10-2023

 **Réforme des Municipalités de**
Sainte-Henédine

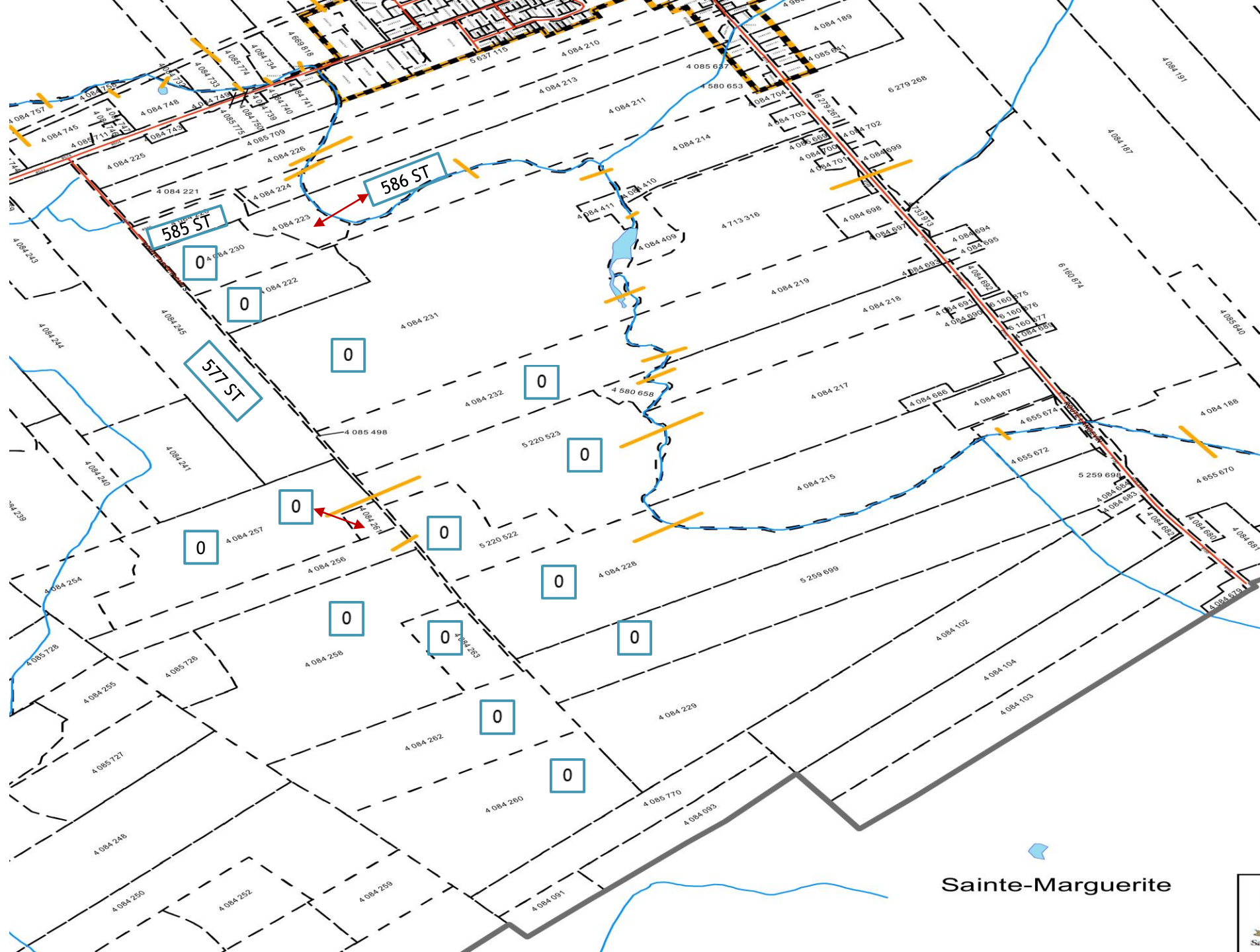
Secteur Route et Sainte-Caroline

— — — Limite de

N

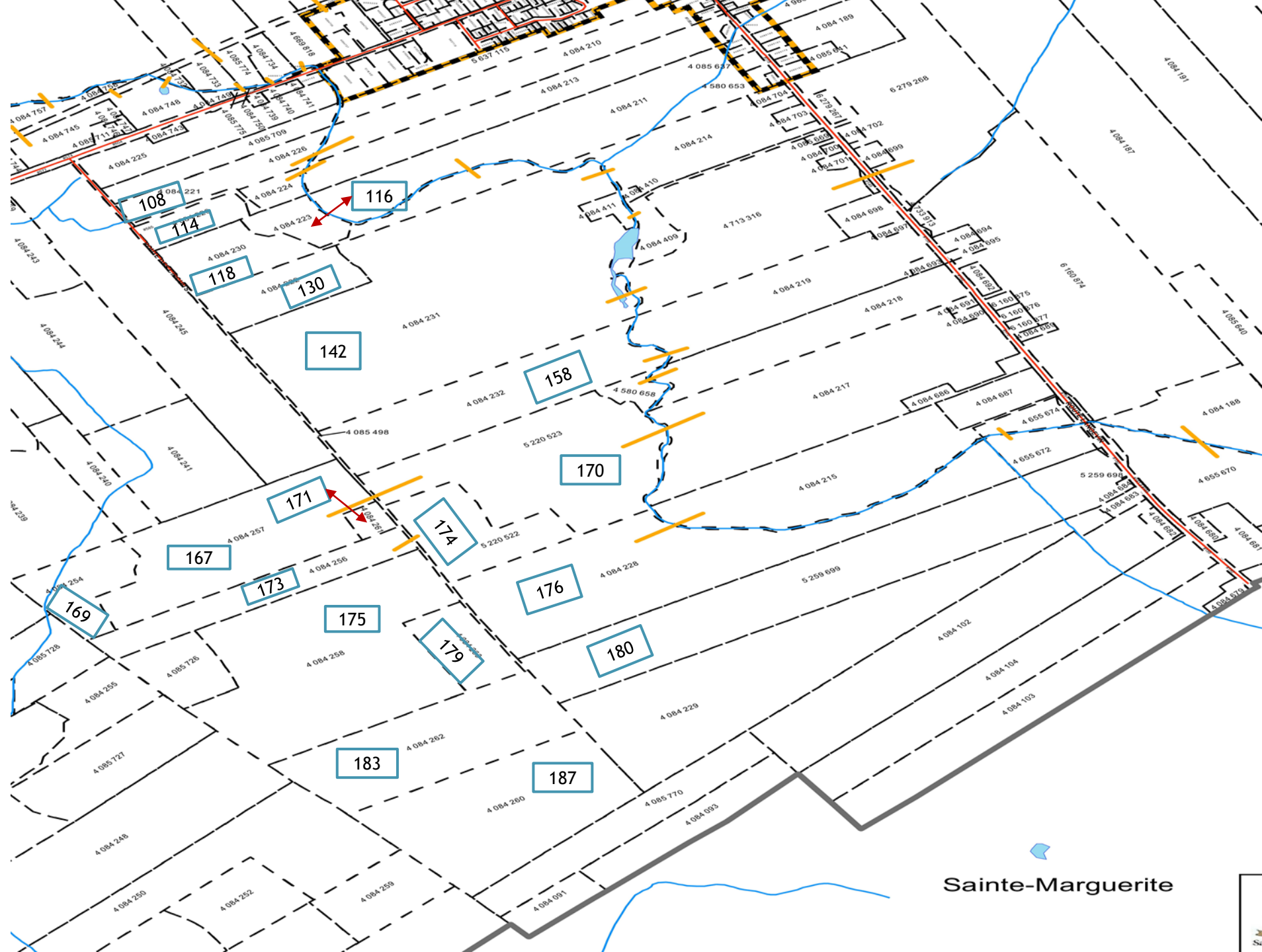


Plan de numérotation actuelle pour la route des Circuits





Future numérotation de la route des Circuits pair / impair

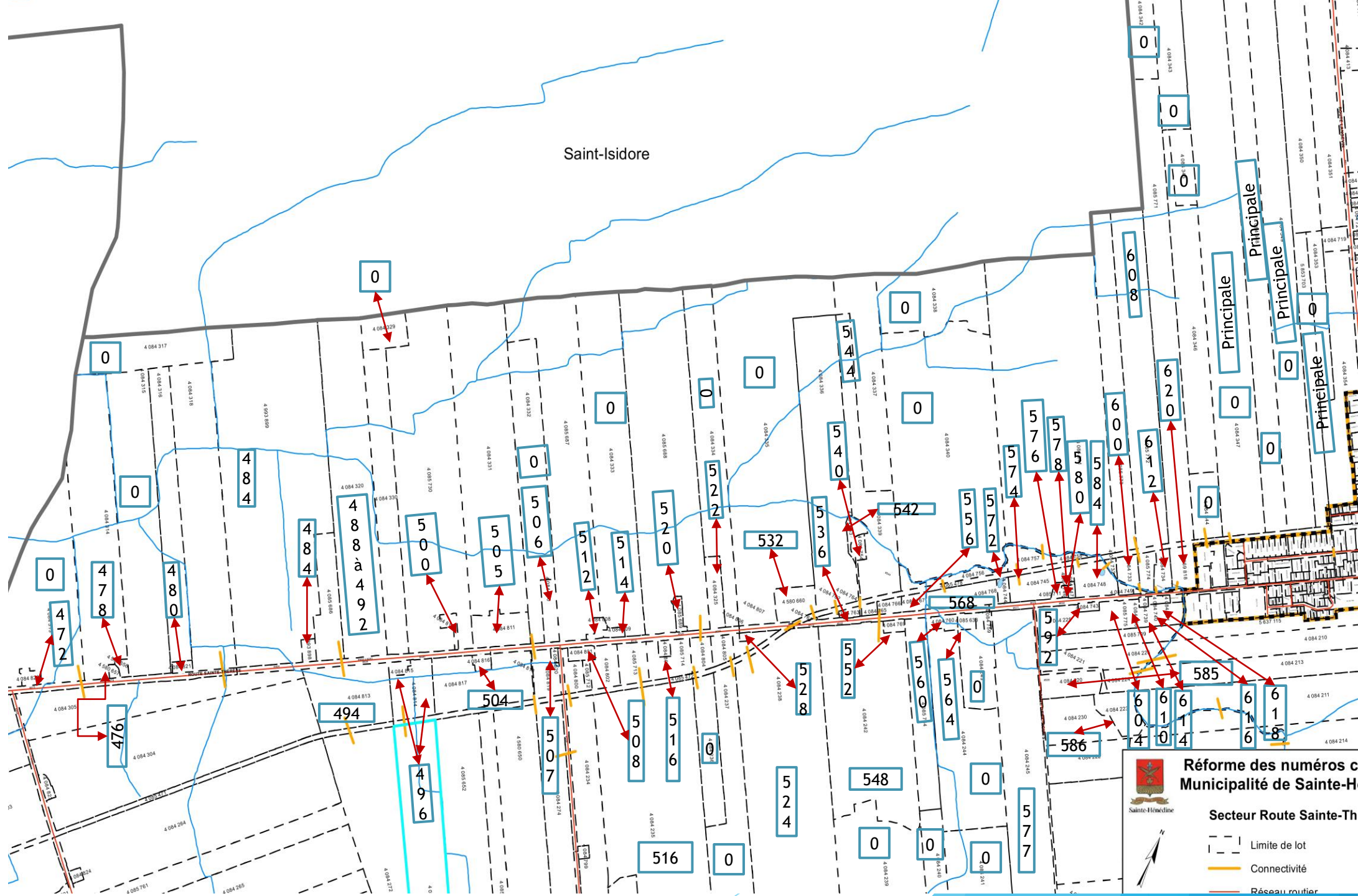


Sainte-Marguerite



Saint-Isidore

Plan de numérotation actuelle pour la route Sainte-Thérèse





Future numérotation de la route Sainte-Thérèse

MAJ 13-10-2023



Réforme des numéros de lot
Municipalité de Sainte-Hélène

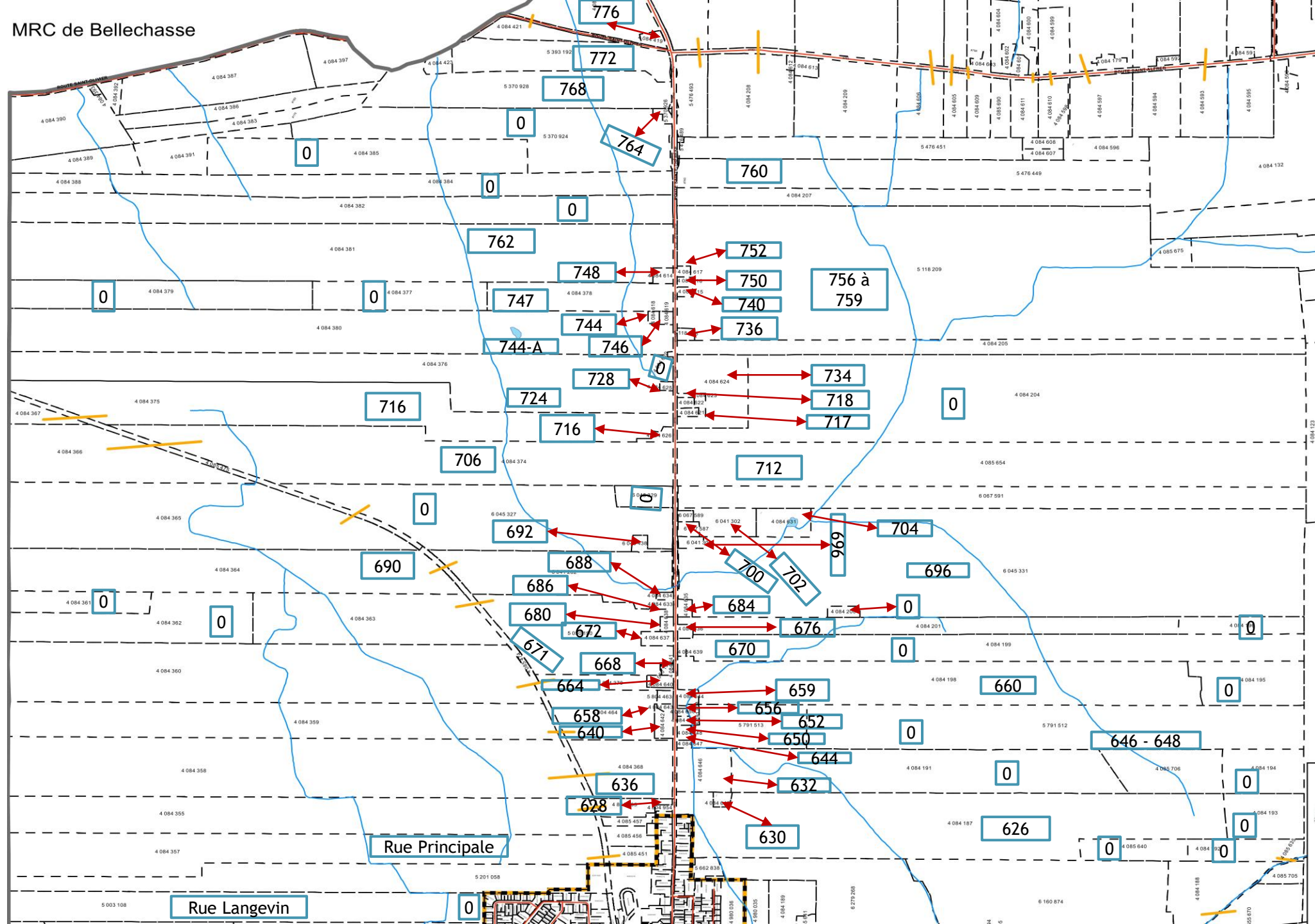
Secteur Route Sainte-Thérèse

- Limite de lot
- Connectivité
- Réseau routier



MRC de Bellechasse

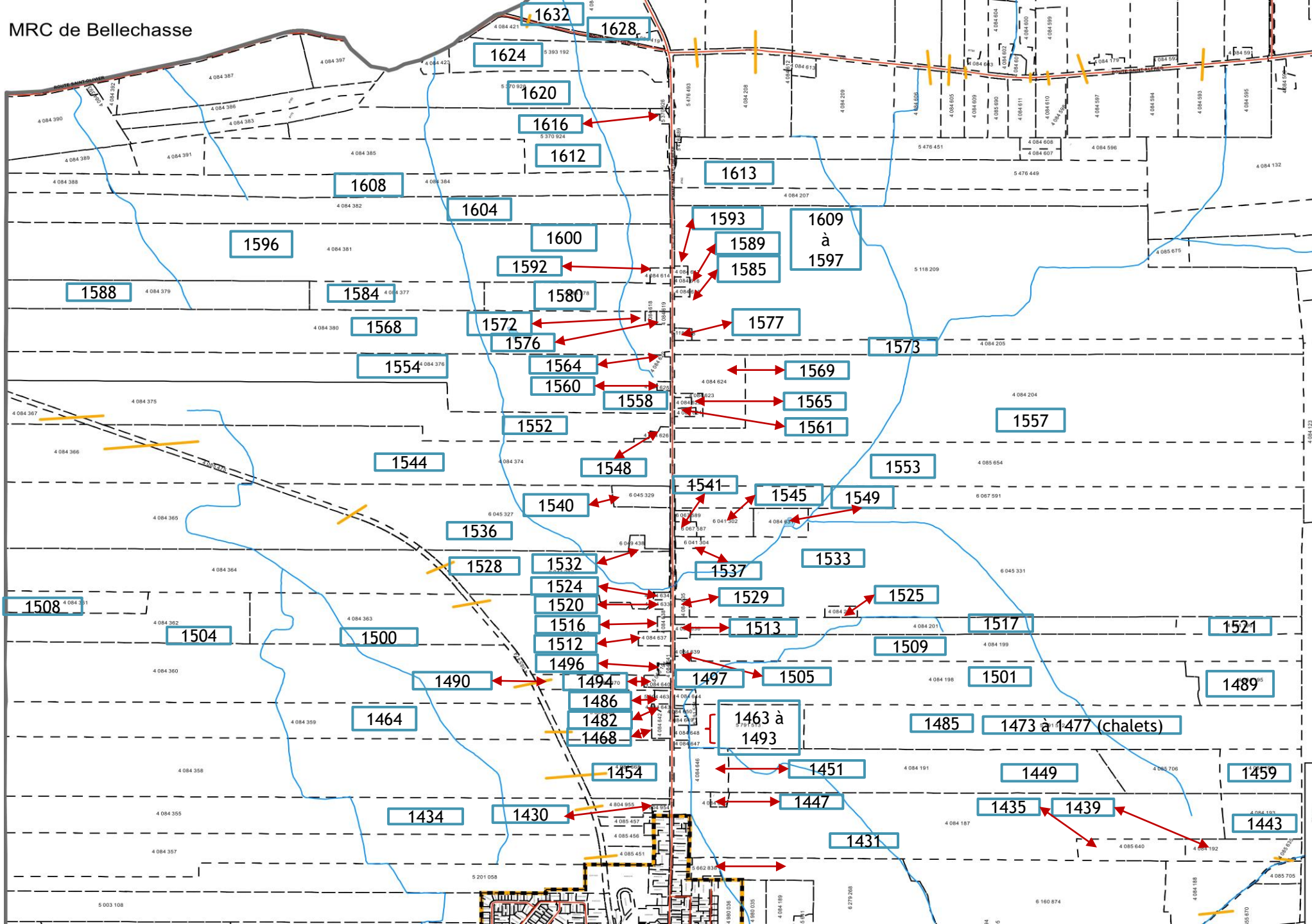
Plan de numérotation actuelle pour la route Sainte-Thérèse





MRC de Bellechasse

Future numérotation de la route Sainte-Thérèse



MAJ 13-10-2023

Répétition du nom Rue Principale dans les environs

MRC Nouvelle-Beauce:

- Saint-Elzéar
- Saints-Anges
- Frampton
- Sainte-Hénédine
- Vallée-Jonction

MRC de Bellechasse:

- Saint-Malachie
- Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland
- Saint-Nérée-de-Bellechasse
- Saint-Lazare-de-Bellechasse
- Sainte-Claire
- Saint-Anselme
- Saint-Gervais
- Saint-Raphaël
- Saint-Michel-de-Bellechasse
- Saint-Vallier
- Saint-Nazaire-de-Dorchester
- Saint-Philémon
- Armagh



À la suite des modifications qui seront apportées quelles sont les responsabilités des citoyens ?

Ils doivent enlever leurs numéros actuels sur leurs boîtes aux lettres et leurs immeubles, ils devront indiquer leur nouveau numéro et ils devront informer les différentes instances, autres que celles que la municipalité avisera de façon regroupée mentionné au point 1 et 4, de leurs nouvelles adresses.

1. Poste Canada

Poste Canada donne un délai de 12 mois aux résidents pour faire connaître leur nouvelle adresse à leurs correspondants. Poste Canada assurera la redirection du courrier du 18 septembre 2023 au 17 septembre 2024.

La municipalité devra faire parvenir à Poste Canada la liste des modifications au minimum 3 mois avant la date de mise en œuvre du projet.

Poste Canada informera les 5 grands usagers postaux soit:

La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Telus

Bell

Hydro Québec

Vidéotron

Suite à une entente prise avec Poste Canada votre courrier sera réexpédié gratuitement à votre nouvelle adresse pendant une période de 12 mois pour vous donner le temps de communiquer votre nouvelle adresse à vos correspondants.

Notez également que Poste Canada a exigé de ne pas utiliser d'anciens numéros civiques avec les nouveaux.



S'UNIR POUR GRANDIR



2. Gouvernement du Québec

Les Ministères et organismes suivants seront avisés automatiquement en effectuant votre changement d'adresse à l'adresse suivante www.adresse.gouv.qc.ca:

- Élections Québec;
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Retraite Québec;
- Revenu Québec;
- Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ);
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité; du travail;

Pour les autres, vous devez aller sur le site internet de chacun pour faire votre changement d'adresse.

3. Gouvernement du Canada

Ils n'ont pas de fichier central, vous devrez donc aller sur la liste de chaque ministère pour connaître les modalités, mais voici le lien :

<https://www.canada.ca/fr/gouvernement/changement-adresse.html>

Les principaux organismes gouvernementaux où vous devrez faire votre changement sont:

- Agence du Revenu Canada (particuliers) - impôt et crédit d'impôt, allocation canadienne pour enfants
- Agence du Revenu Canada (entreprise) - impôt, retenu sur la paye, TPS
- Services Canada - assurance emploi et sécurité de la vieillesse

4. Organisation municipale

La municipalité va également aviser les organisations suivantes des changements:

- La MRC Nouvelle-Beauce
- La Commission Scolaire Beauce-Etchemin
- Commission des loisirs de Sainte-Hénédine
- La Fabrique Sainte-Mère-de-Jésus

La municipalité, sur demande d'organismes ou fournisseurs majeurs sur le territoire desservant plusieurs résidents (plus de 30), pourra leur transmettre le fichier regroupé.

Chronologie de la réforme

- Décembre 2019 : Adoption par le conseil du projet pour achat plaques signalétiques
- Janvier 2020 : Adoption règlement de taxation 2020
- Janvier 2020 : Préparation d'un projet de réforme
- Janvier 2020 : Avis de consultation publique le 3 février 2020 dans l'Info-Dinois
- Janvier 2020 : Présentation du premier projet de réforme au conseil municipal
- Février 2020 : Avis de motion donné pour projet de règlement sur réforme des numéros civiques et demande d'aviser citoyens concernés avec leurs comptes de taxes
- Février 2020 : Préparation du rôle de perception 2020 et envoi des comptes de taxes avec avis aux citoyens d'une nouvelle rencontre pour réforme numéros civiques
- Mars 2020 : Réunion d'information sur projet de réforme le 23 mars, 19h30, à la salle municipale
- 13 mars 2020 : Début de la pandémie
- Avril 2020 (annulé) : Dépôt du projet de règlement
- Mai 2020 (annulé) : Adoption du règlement - avis partenaires avec entrée en vigueur le 1^{er} août 2020
- Septembre 2020 : Installation des plaques signalétiques
- (annulé) : Suivi de la réforme pour un an
- Août 2021 : Demande du conseil de reprendre la consultation
- Septembre 2021 : Reprise réunion information sur le projet de réforme le 22 septembre 2021, 19h30 à l'église
- Décembre 2021 : Dépôt projet règlement
- Janvier 2022(Annulé) : Adoption projet règlement + avis partenaires avec entrée en vigueur le 1^{er} juin 2022
- Mai-juin 2022(Annulé) : Installation de plaques signalétiques
- Avril-mai 2023 : Orientation du conseil, information au citoyen via une lettre et réunion d'information
- Mai-juin 2023 : Précision finale au document et attente d'approbation par la commission de toponymie
- Adoption projet règlement + avis partenaires avec entrée en vigueur le 18 septembre 2023
- Sept-oct 2023 : Installation de plaques signalétiques
- Suivi de la réforme pour un an



S'UNIR POUR GRANDIR

Mise à jour mars 2023

Foire aux questions (FAQ)

1. Pourquoi cette réforme ?

Avant d'installer des plaques de signalisation de sécurité, le conseil considère important d'étudier la numérotation civique existante (rétablir la règle de base du pair / impair et attribuer des numéros civiques à toutes les propriétés) pour fin de sécurité.

2. Est-ce que d'autres municipalités l'ont fait ?

La plupart des municipalités qui ont installé des plaques de sécurité ont étudié leur numéros civiques avant de procéder à l'implantation avec des changements plus ou moins important.

3. Qui paie pour cela ?

Une partie par le propriétaire où des plaques seront installées et une partie par la municipalité

4. Cela n'est pas agréable de changer d'adresse et m'occasionne des frais.

Le conseil municipal est conscient de cet effet.

Toutefois, comme les résidents de la route Langevin qui l'on fait en 1992, le conseil croit que le changement sera bénéfique à moyen et à long terme.

De plus, si vous avez à vivre des situations d'urgence, vous comprendrez qu'une signalisation civique adéquate est importante

5. Réponses de Poste Canada:

Est-ce que je peux commencer à utiliser ma nouvelle adresse avant le 18 septembre 2023 mais après l'adoption du règlement le 12 juin 2023. Exemple pour ceux qui déménage au 1^{er} juillet 2023. **Les gens doivent commencer à utiliser leur nouvelle adresse seulement à compter du 18 septembre 2023, pas avant.**

Pour le 12 mois de transfert gratuit commence-t-il le 18 sept. 2023 jusqu'au 18 sept. 2024? **Oui la redirection de courrier sera du 18 septembre 2023 au 17 septembre 2024.**

Est-ce qu'un représentant de Poste Canada serait disponible pour assister le 27 avril ? **non il n'y aura pas de représentant de Postes Canada pour cette réunion.**



S'UNIR POUR GRANDIR